

# **Conseil départemental : Conception, fourniture, livraison et gestion de titres restaurant**

**ÉCRIT PAR AJL@LCG.GP**

*23 janvier 2023*

Section I : Pouvoir adjudicateur

## **I.1) NOM ET ADRESSES**

Conseil Départemental de la Guadeloupe, Contact : Mr Guy LOSBAR - PRÉSIDENT -, Boulevard Félix Eboué, 97100 Basse-Terre, FRANCE. Tél. : +33 590806210. Fax : +33 590806231. Courriel : marie-andree.jonot@cg971.fr. Code NUTS : FRY10.

Adresse(s) internet :

Adresse principale :<http://www.cg971.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

## **I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**

## **I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE DGARMG - DRH Bd Félix Eboué , Contact : Mme Leïla NICOISE-ARTAXE, 97100 BASSE-TERRE, FRANCE. Tél. +33 590997630. Courriel : leila.nicoise-artaxe@cg971.fr. Fax +33 590997765. Code NUTS :

FRY10. Adresse internet : <http://www.cg971.fr>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être

envoyées :

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE DESMARAIS , Contact : DIRECTION DES MARCHÉS PUBLICS, 97100 BASSE-TERRE, FRANCE. Tél. +33 590806210. E-mail : marie-andree.jonot@cg971.fr. Fax +33 590806231. Code NUTS : FRY10.

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>. Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

#### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

#### I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

#### II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Conception, fourniture, livraison et gestion de titres restaurant au profit du Conseil Départemental de la Guadeloupe

#### II.1.2) Code CPV principal

66133000

#### II.1.3) Type de marché

Services

#### II.1.4) Description succincte

**Conception, fourniture, livraison et gestion de titres restaurant au profit du Conseil Départemental de la Guadeloupe - ACCORD-CADRE PASSE SELON UNE PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERTE ET EXECUTE PAR EMISSION DE BONS DE COMMANDE - En application des articles L2124-1 à L2124-2, R2124-1 à R2124-2, R2161-1 à R2161-5 du Code de la Commande publique - Quantité minimale annuelle : 100 000 titres, - Quantité maximale annuelle : 380 000 titres**

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : non

## II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

66133000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY10

Lieu principal d'exécution : GUADELOUPE

II.2.4) Description des prestations

La conception, fourniture, livraison et gestion de titres restaurant au profit du Conseil Départemental de la Guadeloupe.

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 30%

Qualité

Valeur Technique : 40%

Développement durable : 20%

Délai de livraison : 10%

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

2024-2025-2026

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Informations sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

### III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Les candidats ne doivent pas être en situation leur interdisant de soumissionner conformément aux conditions fixées par les articles L2141-1 à L2141-6, L2141-7 à L2141-14, L2142-1, R2142-1 à R2142-14 du Code de la Commande publique

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global auxquels se réfère le marché au cours des trois derniers exercices ou toute autre garantie

financière.

Le prestataire pourra justifier par tout moyen de sa capacité économique et financière.

### III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Preuve de la capacité professionnelle,
- Références en prestations similaires ou équivalentes, exécutés au cours des trois dernières années par le prestataire.

### III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : oui

## III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

### III.2.1) Informations relatives à la profession

La prestation est réservée à une profession particulière

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : Les prestations sont réservées à une profession particulière en vertu des dispositions suivantes : Marchés réservés aux entreprises spécialisées dans l'émission des titres restaurant, conformément à l'article 19 alinéa 2 de l'ordonnance n°67-803 du 27 septembre 1967.

### III.2.2) Conditions particulières d'exécution

### III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

### III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non

## Section IV : Procédure

## IV.1) DESCRIPTION

### IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

### IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

### IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

### IV.1.5) Information sur la négociation

### IV.1.6) Enchère électronique

### IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

## IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

### IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

### IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Lundi 27 février 2023 - 13:00

### IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

### IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

### IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

#### IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : mardi 07 mars 2023 - 16:00

Lieu : Bureau du Conseil départemental.

#### Section VI : Renseignements complémentaires

##### VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : non

##### VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera utilisée

##### VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Marché n° 2023A003N005

Conformément aux dispositions de l'article R2161-3 2° du Code de la Commande publique, le délai minimal de réception des candidatures et des offres est ramené à 30 jours.

Le marché est conclu avec 1 opérateur économique par lot.

##### JUSTIFICATIF NON ALLOTI :

Le marché n'est pas allotie. L'ensemble des prestations concernées dans le cadre de ce marché font appel à des compétences et moyens techniques cohérents dont la mutualisation est de nature à permettre la proposition d'offres économiques optimisées.

##### DURÉE DU MARCHÉ :

Il sera renouvelé par tacite reconduction sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans. Le titulaire du marché ne peut refuser une reconduction.

##### MODALITÉS DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION :

Conformément aux articles R2132-1 à R2132-3 du code de la commande publique, les documents de la consultation sont gratuitement mis à disposition des opérateurs économiques sur le profil d'acheteur, à

l'adresse suivante

[https://www.marches-securises.fr.](https://www.marches-securises.fr)

#### CONDITIONS D'ENVOI :

- En mode DUME, les soumissionnaires candidatent avec leur seul numéro SIRET
- Un DUME simplifié est automatiquement généré à l'écran.
- Le DUME remplace le DC1 et le DC2

#### REMISE DES OFFRES PAR VOIE ELECTRONIQUE :

Le Dépôt des offres se fera exclusivement par voie dématérialisée, sur le site <https://www.marches-securises.fr>, avant la date et l'heure limite fixées sur le règlement.

### VI.4) PROCÉDURES DE RE COURS

#### VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de LA GUADELOUPE 34, chemin des Bougainvilliers - Cité Guillard , 97100 BASSE-TERRE GUADELOUPE. Tél. +33 590384900. E-mail : [greffe.ta-basse-terre@juradm.fr](mailto:greffe.ta-basse-terre@juradm.fr). Fax +33 590819670. Adresse internet :

<http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>.

#### VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

#### VI.4.3) Introduction des recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours GREFFE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA GUADELOUPE 34, chemin des Bougainvilliers Cité Guillard , 97100 BASSE-TERRE GUADELOUPE. Tél. +33 590384900. E-mail : [greffe.ta-basse-terre@juradm.fr](mailto:greffe.ta-basse-terre@juradm.fr). Fax +33 590819670. Adresse internet :

<http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

23 janvier 2023

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE,  
Mr Guy LOSBAR